

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)

REGION DE MOPTI
Cercle de Mopti
Commune rurale de Salsalbe

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SALSALBE

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire du pays, de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

La sécurité alimentaire au Mali est de tous les constats depuis plusieurs décennies entière Les sécheresses successives ont rendu précaires voire aléatoires les conditions de productions des céréales A cela, il faut ajouter les contraintes de sous équipements, d'accès aux terres et intrants, au crédit, aux actions des déprédateurs, à l'enclavement, aux mauvais état des pistes rurales, aux modes de productions extensifs, l'exode des jeunes

Les conséquences les plus perceptibles et directes sur la vie des ménages à tous les niveaux furent la hausse des prix des céréales

Un Commissariat à la Sécurité Alimentaire a été créé pour mettre en œuvre une stratégie nationale de sécurité alimentaire On peut citer entre autres actions de cette stratégie la création et l'approvisionnement de nouvelles banques de céréales dans les 703 communes du pays

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part uar le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Salsabé, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie autour de moins 121 kg par personne par an par rapport à la production de 2004 ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite la seule banque de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité ne sont strictes sur le respect des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes de gestion de la banque de céréales influent souvent sur l'approvisionnement régulier et les prix lorsque le choix approprié par rapport aux avantages comparatifs n'est pas en ce qui concerne le lieu et le marché.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont :

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Mopti les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERCU SUR LA COMMUNE

3.1 Historique

La commune a été créée suivant la loi N° 96 -059 du 12 -11 -1996 portant création des communes en République du Mali.

3.2 Situation géographique

La commune de Salsalbé est limitée au Nord par la commune de Togoro Kotia, au Sud par celle de Togué Mourari, à l'Est par la commune de Koubaye et à l'Ouest par la commune de Ouro-Guiré. La commune regroupe (9) neuf Villages, ce sont : Toboro, Bacouré, Feya, Lallowi N'Gotti, Borgho, Welli Gara, Kouna, Belleguel et Djolel.

2.3 Organisation administrative

La commune regroupe (9) neuf Villages, ce sont : Toboro, Bacouré, Feya, Lallowi N'Gotti, Borgho, Welli Gara, Kouna, Belleguel et Djolel.

Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 11 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants. Le taux de participation aux élections de mai 2004 a été de 60,49%. Cinq (5) partis politiques implantés dans la commune ont brigué les postes. Le taux de changement est de 55% avec l'entrée de 7 nouveaux conseillers sur les 11.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par deux élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Mopti, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les structures qui interviennent dans la commune sont les ONGs NEF à travers le Centre de Conseil Communal, GRAT.

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La commune s'étend sur une superficie de km²

4.1.2. Le Climat

Située en zone sahéenne, son climat est de type aride. La saison des pluies va de Juillet à Septembre suivi d'une longue saison sèche d'Octobre à Juin.

4.1.3. La pluviométrie

La moyenne pluviométrique annuelle variable d'une année à une autre et généralement mal répartie, tourne autour de 200 mm.

4.1.4. Les Sols

Les sols sont argileux dans l'ensemble ; cela s'explique par la situation de la commune en zone inondée. Le problème de terre cultivable se pose à cause de l'importance du cheptel. Des activités importantes de maraîchage se font dans les villages abritant des périmètres réalisés par le GRAT et d'autres partenaires. Il y a deux modes d'accès à la terre : l'Etat et les Djoros.

4.1.5. L'environnement naturel et humain

Les traits physiques dominants sont les plaines qui occupent les 4/5 de la superficie de la commune et la forêt qui occupe 1 / 5. La commune est située dans le delta intérieur du fleuve Niger et le Diaka.

La commune de Salsalbé comme son nom l'indique est constituée des villages qui se réclament de la descendance de Neibely Samba Sala Segué. Il y a deux familles importantes, il s'agit des Dioros et des Bèsséma. Les Dioros s'occupent des pâturages et les Bèssémas des terres. A côté d'eux se sont installées quelques familles de Bozos qui leur sont fidèles.

4.1.6 Hydrographie

Par rapport aux eaux souterraines, les profondeurs des puits varient de 7 mètres à 18 mètres. La commune est située dans le delta intérieur du fleuve Niger et le Diaka. Elle est traversée par huit (8) bras du fleuve qui sont : le Mayo Kouna, le Bouroudhé, le Mayo Sango, le Koulé Kagna, le Fakolewel, le Mayel Sango, le Mayo Diboli, et Koulé Gnagné

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 La Population/densité

Selon le RACE de 2001, la population totale est de 2 645 habitants dont 1295 hommes et 1350 femmes. Le mouvement touche la frange jeune de la population qui se déplace vers les centres urbains tels que : Mopti, San, Koutiala, Sikasso, Ségou, Bamako etc. C'est en année de mauvaises récoltes que ce phénomène est plus accentué au niveau des villages où on constate un déplacement considérable.

4.2.2. La répartition de la population

La répartition de la population par âge et entre les villages est inégale.
Répartition de la population par sexe

Année	Population		Total
	Hommes	Femmes	
2006	2907	2995	5902
2007	2986	3076	6062
2008	3066	3160	6226
2009	3150	3246	6396
2010	3236	3334	6570

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

La population est composée des ethnies : Peulhs, Rimaibés et Bozos. Les langues dominantes sont le Fulfulbé et le Bozos. Les activités traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le petit commerce. La population notamment jeune pratique l'exode après la période des travaux pour les agglomérations urbaines telles que Mopti, Bamako.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1 L'Agriculture

Elle occupe tous les bras valides de la population de la commune. Dans le domaine de la production agricole, les données statistiques au niveau des services techniques compétents révèlent une exploitation de 72% sur 970 ha d'objectifs de réalisation ; mais ceci ne permet guère une appréciation de l'évolution des superficies emblavées par rapport aux superficies disponibles ; en ce qui concerne les rendements, il faut noter qu'il est de l'ordre de 1, 5 t/ha pour le riz local. Le riz demeure la principale céréale cultivée dans la commune.

Dans le domaine de l'équipement, la situation des UPA indique des insuffisances.

Les problèmes majeurs auxquels les producteurs sont confrontés sont le sous équipement, le faible niveau d'organisation et de formation etc.

4.3.2. Elevage

Le bétail est assez important compte tenu de la vocation pastorale de la zone du delta. Dans la commune, les Peulhs pratiquent l'élevage. Cet élevage est le plus souvent extensif et repose surtout sur l'exploitation des bourgoutières. La crue dans le delta implique le départ des animaux vers les pâturages des zones exondées en saison des pluies.

4.3.3. Pêche

L'activité de pêche est très importante ; elle se pratique par les amateurs (30) et les professionnels bozos et somonos (35) dans le fleuve Niger et ses affluents ainsi que dans les mares. Les captures concernent toutes les variétés de poissons propres aux eaux douces. Elles sont estimées à 75 tonnes toutes qualités confondues (poissons frais, poissons séchés/fumés en tonne / an : 75 tonnes). Les opérateurs du sous secteur sont les collecteurs (10), les grossistes (25) et les détaillants (30). Les lieux d'écoulement sont Mopti et Téninkou

4.3.4. Cueillette et Exploitation forestière

Elle est pratiquée dans le domaine forestier et concerne le bois de chauffe et les produits de cueillette.

En matière de gestion des ressources forestières, l'exploitation se fait sous forme d'exploitation de type incontrôlé à travers la délivrance de permis de coupe par le service de la conservation de la nature.

4.1.5. Les femmes dans les systèmes de production

Elles pratiquent les activités domestiques, la vente du lait et de ses dérivés. A coté de cela, il faut signaler la cueillette et le jardinage qu'elles pratiquent dans les périmètres maraîchers.

4.3.6 Transport et communication

En matière de transport et communication, les axes routiers sont difficilement praticables car constitués uniquement de pistes saisonnières non améliorées. En période de crue, la commune est desservie par les pinasses de la commune et de celles des communes voisines de Ouro Guiré et Koubaye par voie fluviale. La commune est couverte par la radio FM de Mopti et communique grâce au RAC de la santé avec l'extérieur.

4.3.6 Commerce

Le commerce est favorisé par l'existence des marchés hebdomadaires de Salsalbé, de Koubaye et Ouro Guiré ; les produits locaux recherchés notamment le lait, le beurre, les céréales (riz), le bétail

et les produits de l'artisanat. Le poisson est commercialisé sur les marchés de Mopti et de Tenekoun.

4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.4.1 Secteurs sociaux

Le service de santé est fourni à travers l'existence d'un CSCOM qui effectue 230 consultations annuelles en moyenne. Mais il reste confronté aux pesanteurs socio culturelles qui agissent sur le taux de fréquentation, de couverture du fait aussi de l'insuffisance du personnel (2 agents). Le centre de santé distant de certains villages de la commune de 20 Km.

L'absence d'eau dans les puits se situe entre les mois de mars à juin. Le faible nombre de partenaires d'appui (ANICT, GRAT) de la commune pourrait expliquer en partie cet état de fait. La demande d'eau est assez forte dans la commune parce que les puits existants ne produisent pas la quantité d'eau suffisante en particulier en saison sèche.

4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est déficitaire si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire par rapport à la production annuelle de riz (seule donnée disponible) dans la commune estimée 354 000 kg en 2004 soit en moyenne à 1500 kg/ha pour une superficie totale emblavée de 236 ha). En fait la répartition de cette production entre les 2645 habitants de la commune correspond à 133,83 kg par personne par an soit un manque de - 121 kg/personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Mopti et Tenenkou. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG GRAT est le creusement de puits pour l'accès à l'eau potable.

4.4.4. Art, culture, sport et tourisme

Le Football est la seule discipline pratiquée dans la commune sur des terrains non aménagés. Les manifestations artistiques et culturelles se font à l'occasion des cérémonies de mariages, de baptêmes de circoncisions et les festivités du 22 septembre.

4.5. Infrastructures et équipements collectifs

Les investissements suivants ont été réalisés dans la commune par les ONGs et Projets y compris gouvernementaux.

- Périmètre maraîcher appuyé par le GRAT
- Puits maraîchers et villageois par le GRAT
- Salles de classe par Etat
- Puits villageois (GRAT)
- Magasins stockage (1)
- Parc de vaccination (Etat)
- Moulin (4)
- CSCOM

En matière de routes, le décret no 05-431/PRM du 30 septembre 2005 classe les routes suivantes comme d'intérêt communal.

Code	Commune de : Sasalbé	Longueur (km)
1	Kouma – Welingara – RL 681	19
2	Kouma – Borgo – Belanguel – RI 681	18
3	N’gourema Toboro – N’Gourema Feya – N’gourema Bacouré – N’gourema N’goti	-
9	Sous –Total	37

La situation de la commune de Salsalbé sur le plan socio économique en fait une des communes les plus pauvres et les plus petites du cercle. En effet, la commune est composée de quatre villages seulement. Cette situation est aggravée par un système d'élevage extensif. La pauvreté se manifeste par l'analphabétisme, le manque d'infrastructures socio sanitaire et éducative, hydrauliques, l'accès limité aux services de base tels que l'eau potable, la santé et l'éducation.

V. ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

5.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune. En outre les enfants en formation grâce aux écoles implantées et en train de l'être favorisent la constitution d'un capital humain en terme technique et économique pour la valorisation des énormes potentialités naturelles et économiques de la commune. Elle dispose de producteurs expérimentés et formés dans une certaine mesure dans les domaines de la production agricole et pastorale ; organisés au sein de coopératives et/ou groupements ils ont souvent bénéficié de l'appui des ONGS et services techniques. Cette expérience de collaboration avec les intervenants extérieurs est un atout qui facilite l'appropriation des innovations et la mise en place de stratégies.

5.1.2. Terres

La commune est un peu nantie riche en terres agricoles, les superficies cultivables (objectifs de réalisation 2004 du service de l'agriculture) sont estimées à 970 ha dont 870 cultivés. La partie inondée du territoire communal est la plus grande et constitue un potentiel aménageable pour l'intensification de la production de riz. L'existence de structures comme l'office riz et les ONGs sont des atouts potentiels de la commune pour faire la promotion de l'agriculture

5.1.3 Pâturages

Le cheptel de la commune est très important et justifie la prééminence des pâturages de décrues qui constituent les bourgoutières gérées par les familles d'joros. La régénération naturelle est la pratique traditionnelle, la mise en valeur des ressources pastorales nécessite des investissements dans la culture du bourgou et la mise en place d'une organisation adéquate de gestion avec les autorités traditionnelles.

5.1.4 Les eaux

En plus des mares qu'on peut constater en saison des pluies, la commune a l'avantage de sa position riveraine du fleuve Niger et son affluent le Diaka. Elle est traversée par huit (8) bras du fleuve qui sont : le Mayo Kouna, le Bouroudhé, le Mayo Sango, le Koulé Kagna, le Fakolewel, le Mayel Sango, le Mayo Diboli, et Koulé Gnagné, autant d'atouts importants pour la mise en valeur des plaines adjacentes, la pêche ainsi que le transport fluvial.

5.2 Les contraintes

- **liées à la disponibilité**

La contrainte principale identifiée est le manque de dotation des paysans en semences.

- **liées à l'accès**

Les contraintes liées à l'accès sont :

- Faible accès des populations à l'eau
- Insécurité des personnes et des biens
- Faibles revenus des populations
- **liées à l'utilisation appropriée de la nourriture**

Les contraintes dans ce domaine sont :

- Détérioration du cadre de vie des populations
- Enclavement de la commune par rapport à la diffusion de l'information
- **liées à la stabilité**

Le faible taux de fréquentation du CSCOM et la non maîtrise des notions alimentaires nutritionnelles constituent les contraintes dans ce domaine.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : Favoriser la réalisation de la sécurité alimentaire dans la commune

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
Disponibilité	Manque de dotations des paysans en semences	Assurer l'autosuffisance alimentaire	L'autosuffisance alimentaire est assurée	Doter les paysans en semences	Etat	Le Maire
Accessibilité	Faible accès des populations a l'eau	Améliorer l'accès des populations a l'eau potable	L'accès des populations a l'eau potable est amélioré	Réaliser des puits et pompes	GRAT AIVM	Le Maire
	Insécurité des personnes et des biens	Assurer la sécurité des personnes et des biens	La sécurité des personnes et des biens est assurée	Réaliser une digue de ceinture autour des villages de Toboro, Fèya et Bacouré		
	Faibles revenus des populations	Améliorer les revenus des populations	Les revenus des populations sont améliorés	Mise en place d'un système de micro crédit		
Stabilité	Détérioration du cadre de vie des populations	Améliorer le cadre de vie des populations	Le cadre de vie des populations est amélioré	Installer une antenne	Etat	Le Maire
	Enclavement de la commune par rapport à la diffusion de l'information	Améliorer le réseau de communication dans la commune	Le RAC est fonctionnel dans la commune	Installer un RAC au chef lieu de commune	Etat	Le Maire
Utilisation	Faible taux de fréquentation du CSCOM	Améliorer le taux de fréquentation du CSCOM	Le taux de fréquentation du CSCOM est amélioré	Entretenir une campagne de sensibilisation	ASACO Relais	Le Maire
	La non maîtrise des notions alimentaires nutritionnelles	Former les populations sur les notions alimentaires nutritionnelles	Les populations maîtrisent quelques notions alimentaires nutritionnelles	Faire des démonstrations culinaires	Services socio sanitaires	Le Maire

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût total	Coût /Annuel					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	Doter les paysans en semences	Présence de 100 sacs	1 000	500	500				Commune
Accessibilité	Réaliser des puits et pompes	Existence de puits a grand diamètre	3 000	1 000	1 000	1 000			Borgho, Djolel, Belanguel
	Réaliser une digue de ceinture autour des villages	Une digue de 700 mètres est construite	50 000	16 000	16 000	18 000			Toboro, Fèya, Bacouré
Stabilité	Installer une antenne	Une antenne est installée	100	50	50				Toboro
Utilisation	Entretenir une campagne de sensibilisation								Commune
	Faire des démonstrations culinaires et former le personnel de l'ASACO et de relais		1 000	500	250	250			Commune
Total général			55 100	18 050	17 800	19 250			

I Plan de financement (en millions de francs CFA)

Piliers	Activités	Coût total	Coût par source de financement				
			Commune	Etat	P.T.F	Population	Autres
Disponibilité	Doter les paysans en semences	1 000	-	1 000	-	-	-
Accessibilité	Réaliser des puits et pompes	3 000	450	2 100	-	450	-
	Réaliser une digue de ceinture autour des villages	50 000	5 000	40 000	-	5 000	
Stabilité	Installation d'une antenne	100	100	-	-	-	-
Utilisation	Entretenir une campagne de sensibilisation Démonstrations culinaires	1 000					1 000
Total général		55 100	5 550	43 100	-	5 450	1 000

CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.